



**SPULTIN et publications**

**Conseil syndical  
Sections syndicales  
Comités internes**

**Assemblée  
générale  
Statuts**

**Convention collective  
Guide d'application  
Régime de retraite  
Prévoyances collectives  
Fédération et autres sites**

## *Assemblée générale*

**Assemblée générale ordinaire du SPUL tenue le jeudi 9 novembre 2000  
à l'auditorium Jean-Paul-Tardif, pavillon La Laurentienne à 16 heures**

### **0. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**

À 16 h 22, le président du SPUL, Claude Banville, constate que le quorum est atteint. L'Assemblée est déclarée ouverte.

### **1. Élection d'une présidente ou d'un président et d'une présidente ou d'un président suppléant**

C. Banville appelle des candidatures au poste de présidente ou président d'assemblée.

*Claude Banville appuyé par Louise Mathieu propose la candidature de Marcel Aubert à la présidence de l'assemblée.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

**Marcel Aubert est élu à l'unanimité**

Le président d'assemblée, Marcel Aubert, procède à l'appel de candidatures au poste de présidente ou président suppléant d'assemblée.

*Claude Banville appuyé par Louise Mathieu propose la candidature de Ghislain Gendron comme président suppléant.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

**Ghislain Gendron est élu à l'unanimité**

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

#### **Proposition Rigaux-Bricmont - Hamers**

*Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour tel que proposé.*

**Adoptée à l'unanimité**

### **3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire**

**du 4 novembre 1999**

**Proposition Saint-Yves - Turgeon**

*Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal, tel que modifié, de la réunion du 4 novembre 1999.*

**Adoptée à l'unanimité**

**4. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 4 novembre 1999**

***9. Réforme de l'assurance vie - décision***

Le projet de réforme des régimes d'assurance vie, adopté lors de la dernière Assemblée générale du SPUL, a été présenté au Comité paritaire de gestion des prévoyances collectives. La partie patronale a refusé de procéder aux appels d'offres sur ce projet. Elle a plutôt proposé de référer cette question à la table de négociation.

***7. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL***

Les membres élus au Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour l'année 1999-2000, soit A. Whilelmy (management), J. Lemieux (information et communication) et M. A. Duguay (génie électrique et génie informatique), se sont acquittés de leur tâche. Leur rapport sera présenté au point 6 de l'ordre du jour de la présente assemblée générale.

***10. Perspectives pour l'année 1999-2000***

C. Banville rappelle qu'après plus d'un an et demi d'attente, l'arbitre a finalement rendu sa décision sur le grief portant sur le plancher d'emploi au 1<sup>er</sup> octobre 1997. L'arbitre constatait que l'Université rencontrait le plancher d'emploi prévu à la clause 3.1.03 et que l'Université avait le total des postes prévus au 1<sup>er</sup> octobre 1997. C. Banville indique que les démarches se poursuivent pour le grief portant sur le plancher d'emploi au 1<sup>er</sup> octobre 1999.

***11. Information du président et questions des membres***

Le président du SPUL informe les membres que l'amendement n° 14\* du règlement du RRPPUL a été signé par l'Employeur. L'amendement a été mis en vigueur au courant de l'année.

**5. Rapport annuel du Comité exécutif : réception et approbation**

C. Banville, président du SPUL, remercie les membres du personnel du SPUL et les collègues qui contribuent à l'action syndicale. Il rappelle les points saillants de la dernière année, soit :

- La préparation de la négociation de la convention collective 1999-2002;
- Le lancement du livre " *Une histoire de solidarité syndicale* ";
- L'entente avec l'AMCEL et l'ADCEFMDUL;
- Les amendements au règlement du RRPPUL;

- La réforme des prévoyances collectives;
- La négociation de la convention collective de l'Association des employées du SPUL (AESPUL);
- Les problèmes fiscaux liés aux frais d'année sabbatique et de congés de perfectionnement.

**Proposition Boivin - Hamers**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 1999-2000.*

**Adoptée à l'unanimité**

**6. Rapport annuel sur l'exercice financier du 1<sup>er</sup> juin 1999 au 31 mai 2000**

- ***États financiers : réception et approbation***

J. Pottier, trésorier du SPUL, présente les états financiers pour l'année 1999-2000.

**Proposition Lagassé - Laquerre**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers 1999-2000 du SPUL.*

**Adoptée à l'unanimité**

- ***Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL***

Jacques Lemieux (information et communication) présente le rapport soumis par le Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

**Proposition Lemieux - Giasson**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.*

**Adoptée à l'unanimité**

- ***Rapport de vérification du fonds de réserve***

J. Pottier, trésorier du SPUL, présente le rapport de vérification du fonds de réserve soumis par la firme de comptables agréés *Laberge Lafleur*.

**Proposition Saint-Yves - Lagassé**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport de vérification du fonds de réserve de la firme de comptables agréés *Laberge Lafleur*.*

**Adoptée à l'unanimité**

## **7. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour 2000-2001 (3 postes de membre - vote à main levée)**

### **Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Diane Bédard (école d'actuariat) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.*

**Diane Bédard est élue à l'unanimité**

### **Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Jacques Lemieux (information et communication) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.*

**Jacques Lemieux est élu à l'unanimité**

### **Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Paul-Victor Paré (école de comptabilité) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.*

**Paul-Victor Paré est élu à l'unanimité**

## **8. Prévisions budgétaires pour l'année 2000-2001**

J. Pottier, trésorier du SPUL, commente les principaux points du document adopté par le Conseil syndical en mai 2000.

### **Proposition Lelouche - Carrier**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les prévisions budgétaires du SPUL pour l'année 2000-2001.*

**Adoptée à l'unanimité**

## **9. Négociation en cours - information**

Louise Mathieu, porte-parole du Comité de négociation, fait le point sur l'état actuel des négociations. Tout d'abord, elle souligne que le 30 novembre prochain, cela fera un an que la convention collective est échue. Elle rappelle ensuite les étapes de préparation à la négociation. Dès le début de 1999, le SPUL entreprenait une consultation auprès de ses membres en vue du renouvellement de la convention collective.

En décembre 1999, le SPUL prenait l'initiative d'amorcer les discussions avec la partie patronale à la table de négociation et s'y présentait avec le mandat de négociier. Le 20 juin 2000, le SPUL déposait à la table de négociation son projet de convention collective, massivement adopté par les membres du Conseil syndical du SPUL. À ce jour, treize rencontres ont été tenues à la table de négociation. L'information portant sur le contenu de chacune des rencontres se retrouve dans diverses parutions du *SPULTIN*.

L. Mathieu mentionne qu'après avoir déposé le projet de convention collective à la table de négociation le 20

juin, ce n'est que le 12 septembre dernier que les représentants de la partie patronale ont pu trouver le temps pour se présenter à la table de négociation, et ce, non pas dans le but de négocier, mais plutôt d'entreprendre une " *collecte d'information* " sur le projet de convention collective. Nos représentants syndicaux ont accepté de passer en revue l'ensemble du projet de convention collective, chapitre par chapitre, et de répondre aux questions d'information formulées par la partie patronale. Cette démarche a exigé cinq rencontres à la table de négociation. Le 24 octobre dernier, cette phase de " *collecte d'information* " s'est terminée. Les représentants de l'Employeur se sont dits satisfaits d'avoir pu identifier et bien comprendre les modifications proposées par le SPUL à l'actuelle convention collective. Au terme de cette rencontre, les représentants du SPUL ont mentionné à leurs vis-à-vis qu'ils étaient prêts à poursuivre le travail dès la semaine suivante à condition, toutefois, que les représentants de la partie patronale aient obtenu un véritable mandat de négociation leur permettant de faire des propositions et de parapher les clauses de la convention collective.

Le 27 octobre, Claude Paradis, porte-parole du Comité de négociation de l'Employeur, informait les représentants syndicaux qu'ils n'étaient pas en mesure d'assister aux rencontres du 31 octobre et du 3 novembre 2000. M. Paradis ajoutait qu'il ferait connaître ultérieurement leurs disponibilités pour une rencontre. Le Comité de négociation du SPUL a informé la partie patronale qu'il ne pouvait pas accepter que les rencontres de négociation soient ainsi reportées de semaine en semaine, et qu'il était essentiel de planifier un calendrier de travail. Le 3 novembre dernier, M. Paradis informait L. Mathieu que le Comité patronal de négociation n'était pas en mesure de poursuivre les rencontres avant le début du mois de décembre parce qu'il souhaitait consacrer temps et efforts à la consultation amorcée auprès des professeures et professeurs administrateurs, ainsi qu'à la rédaction des textes qui seront déposés à table de négociation au début du mois de décembre. Toutefois dans sa lettre, M. Paradis ne précisait pas si, de retour à la table de négociation, les représentants de la partie patronale auront le mandat de négocier. À la suite de sa présentation sur l'état des négociations, L. Mathieu, porte-parole du Comité de négociation, répond à différentes questions des professeures et professeurs.

## **10. Réforme de l'assurance santé - décision**

Le président de l'assemblée, Marcel Aubert, invite Christian Vadeboncoeur, représentant du Comité exécutif au Comité du SPUL sur les prévoyances collectives, à présenter à l'assemblée le projet de réforme de l'assurance santé. C. Vadeboncoeur rappelle les principes qui ont guidé les membres du Comité du SPUL sur les prévoyances collectives tout au long de l'élaboration de ce projet de réforme. À partir d'un document contenant la proposition de modification de l'assurance santé, C. Vadeboncoeur poursuit ses explications sur cette réforme et répond aux questions de plusieurs membres de l'assemblée.

### **Proposition du Comité exécutif**

*Que l'Assemblée générale ordinaire du SPUL entérine la proposition de modification de l'assurance santé élaborée par le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives.*

**Adoptée à la majorité**

## **11. Perspectives pour l'année 2000-2001 - information**

C. Banville souligne les sujets qui retiendront l'attention du SPUL au cours de la prochaine année universitaire. La négociation est certes l'événement marquant pour l'année 2000-2001. C. Banville souligne l'importance pour le SPUL de toujours tenir ses membres informés du déroulement des négociations. Il invite les membres du SPUL à manifester leur appui au projet de convention collective 1999-2002.

Le SPUL procédera à une révision en profondeur de ses orientations générales en ce qui concerne le Régime

de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval.

C. Banville informe les membres qu'un Comité sur les statuts et l'organisation du SPUL a été mis en place afin de réviser les Statuts du SPUL et que les travaux de ce comité déboucheront sur des propositions qui seront soumises à une prochaine assemblée générale.

## **12. Information du président et questions des membres**

Le président du SPUL informe les membres de l'assemblée que l'amendement n° 18\* du règlement du RRPPUL a été reçu et accepté par le Groupe de travail technique. L'Employeur a maintenant 60 jours pour signer cette entente.

Le président du SPUL donne différentes informations concernant la syndicalisation des assistantes et assistants de recherche de l'Université Laval. Ce sera un dossier à suivre au cours de la prochaine année.

## **13. Divers**

Aucun point n'est proposé.

## **14. Levée de l'assemblée**

### **Sur proposition de N. Ghazzali - B. Rigaux-Bricmont**

L'assemblée est levée à 18 h 37.

Sylvie  
Tétreault,  
secrétaire  
du SPUL

Lu et approuvé :  
Le 26 novembre 2001

---

[Accueil](#) | [Spultin](#)  
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)  
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)  
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

---

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)